

<http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article87>



Lycée Marceau
CHARTRES

Musique

- Nos disciplines - Domaine Artistique - Arts : Musique -

Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2016

Copyright © Lycée Marceau - Tous droits réservés

Cet enseignement facultatif (*3 heures par semaine*) s'inscrit dans la tradition de l'enseignement musical au lycée, notamment dans celle de l'ancienne option Musique en seconde, toutes séries générales et technologiques.

Cet enseignement s'adresse aux élèves qui souhaitent poursuivre la formation reçue au collège, accompagner et enrichir leur culture et leur pratique musicale personnelle et qui envisagent de poursuivre une formation artistique en musique (*facultative ou obligatoire*) en première et terminale.

Attention :

La musique est une option à effectifs contingentés. Elle fait l'objet d'une procédure informatisée, l'inscription est gérée par le collège d'origine.